

Lure le 10/12/2018

LÉGITIME COLÈRE !

L'actualité sociale est marquée par la révolte de nombreux habitants rassemblés sur l'étincelle des augmentations de taxes qui, face au blocage de la situation, expriment très souvent leur refus d'injustices et d'abandons organisés par le modèle dominant.

On ferme les services publics de proximité, dont les urgences et les SMUR, les maternités, les services de chirurgie, les labos..., on réduit les transports publics (suppressions de lignes ferroviaires, de guichets, du fret, des trains de nuit...) et donc on pousse les habitants à utiliser encore plus les voitures : risques accrus, perte de temps, coûts économiques et écologiques... et en plus ils paient de plus en plus de contraventions et de taxes...

Nos comités partagent la révolte contre l'étranglement des territoires par les intérêts financiers, les politiques de concentration et le démantèlement des services publics, créant de l'injustice, abandonnant des millions d'habitants qui perdent les moyens d'accéder rapidement aux services de soins et médecins.

De plus, ces restructurations et concentrations affectent les coûts financiers et environnementaux des transports de toutes sortes : secours, ambulances, hélicoptères, déplacements des familles...

Les exonérations des cotisations patronales fragilisent la Sécurité Sociale. Le choix des augmentations de taxes, au lieu des prélèvements fiscaux indexés sur les richesses, aboutit à l'appauvrissement d'une grande majorité.

.../...

.../...

Le mouvement des « gilets jaunes » porte en fait principalement sur le niveau de vie, les bas salaires... Beaucoup d'entre eux, par exemple, ne peuvent plus se payer de complémentaire santé.

Nos comités demandent :

- Le maintien des hôpitaux, maternités et EHPAD publics et les moyens de leur fonctionnement
- Le maintien d'un bon réseau de transports publics à faible coût
- La redistribution des 14 milliards d'excédents de la Sécurité Sociale en 2018 pour les hôpitaux, maternités, EHPAD publics, pour la politique familiales et les retraites.
- La prise en charge de la santé à 100% par la Sécurité Sociale, de la prévention à la perte d'autonomie en passant par le soin.

 **COORDINATION NATIONALE**
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**
Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15
Tél : **09 67 04 55 15**
SIREN : **503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025**
Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146
Site : <http://coordination-defense-sante.org/>
Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org
Présidente : Hélène DERRIEN derrien.h29@gmail.com
Adresse : 5 impasse Emmy Leuze Hirschfeld - 29900 CONCARNEAU - Tél 09 53 28 95 10 - 06 77 36 35 98
Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr
Adresse : 5 Rue Barbey d'Auréville – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02